

## **Règle générale :**

Classement actuel et FFSc : classement par accumulation de PPs (sauf les S1 dont le %SS est supérieur à 25%).

Classement FISF : classement par le quotient PP marqués/PP disponibles.

## **Entorses à la règle 1 joueur = 1 PP**

### *Minima :*

Classement actuel : 10-15-25 PP1 à 3 pour le premier (décroissance 1)

Classement FFSc : 10-20-30 PP1 à 3 pour le premier « dans la série » (décroissance linéaire).

Classement FISF : diviseur à 10-15-20 pour les séries 1 à 3 (s'il y a la moitié du diviseur, sinon 2 fois la participation). Même diviseur pour les joueurs marquant 0 à 100% dans une série, augmenté du numérateur pour ceux qui finissent dans la série supérieure.

### *Maxima :*

Classement actuel : aucun, sauf interclubs belges (3-5-7).

Classement FFSc : 60-120-180, 66-132-198 et 72-144-216 selon le nombre de manches, au premier « dans la série ».

Classement FISF : 20-30-40, 30-45-60, 40-60-80, 50-75-120, ... pour le diviseur selon le nombre de manches (2 à 5 écrits). Coefficient 1.5 pour les compétitions internationales (étapes du Chelem, simultanés mondiaux, CDMs, championnat national principal).

Les PP marqués sont calculés en gardant la proportion obtenue par le rapport « PP marqués/PP disponibles » sans maxima, c'est le plafond qui est multiplié, pas le %.

Le cas particulier des compétitions en 1 manche est réglé en gardant la même progression de maxima (10-15-20 donc), mais en divisant par deux la participation.

### *Simultanés :*

Classement actuel et FFSc : coefficient 0.5 (limitation après application du coefficient pour le classement FFSc).

Classement FISF : aucun (limitation au nombre de manches + coefficient international éventuel).

### *Coefficients :*

Classement actuel et FFSc : 1, 1.1, 1.2 et 1.4 selon le nombre de manches.

Classement FISF : aucun, la hiérarchie des compétitions suivant le nombre de manches est reportée sur les plafonds.

### **Paramètres du classement en fin de saison :**

Classement actuel et FFSc : Accumulation des PPs avec un coefficient arbitraire pour les fédés autres que France et Belgique. Récupération pour obtenir 1% de S1, 3% de S1+S2 et 6% de S1+S2+S3 pour les fédérations principales.

S1 classés sur la somme des PP1, S2 sur la somme des PP2, S3 sur la somme des PP3

Classement FISF : S1 classés sur le rapport PP1 marqués/PP1 disponibles, de même pour les S2 et S3, avec les mêmes proportions que dans le classement actuel.

Contrainte sur le diviseur : au minimum celui atteint par 75% des joueurs classés dans la série l'année précédente, par fédération.

Contrainte sur le numérateur : il doit atteindre au moins 10% du minimum de joueurs à rencontrer.

### *Abattement*

Actuel et FFSc :  $1/3 - 2/3$  avec « historique ». C'est-à-dire qu'un joueur à 0% jouant 2 ans de suite à 100% se retrouvera à 89%, l'abattement se fait sur la performance abattue.

FISF :  $1/4 - 3/4$  sans historique, un joueur à 100% deux ans de suite sera à 100% au bout de 2 ans. L'abattement se fait sur les performances des deux années précédentes et non sur la performance abattue.

### *Remarque*

Suite à la demande de la FFSc, le système peut être étendu directement aux 4<sup>es</sup> séries, dans le cadre d'un classement national dans un premier temps. Les paramètres proposés sont les doubles de la série 3.